

À la séance extraordinaire du conseil municipal de Gallichan, tenue le ***DIX-NEUF AVRIL DEUX MILLE VINGT DEUX*** à 19h00, au bureau municipal et à laquelle assistaient le maire M. Serge Marquis, les conseillères et le conseiller suivants :

1- **Étaient présents** :

Mme Sonia Rivard
Mme Francine Lehouiller

Mme Nancy Shink
M. Daniel Bélanger

Étaient absents :

Mme Karine Gauthier
Mme Valérie Bruneau

Formant quorum sous la présidence de monsieur Serge Marquis, maire, madame Johanne Shink, Dir. Gén./Sec. Greffière. est aussi présente.

2- **LECTURE + ACCEPTATION DE L'AVIS CONVOCATION**

1. Présences
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour et de l'avis de convocation
3. Code d'éthique et de déontologie – Employés municipaux
4. Employé municipal
5. Levée de la séance.

R22-04-073

L'ordre du jour et l'avis de convocation sont acceptés sur une proposition de madame Francine Lehouiller, appuyé par madame Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillers (ères).

Adopté.

R22-04-074

3- **Code d'éthique et de déontologie – Employés municipaux**

Il est proposé par monsieur Daniel Bélanger, appuyé par madame Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le projet de règlement pour le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux est déposé au conseil.

Adopté.

R22-04-075

4- **Employé municipal**

Il est proposé par madame Francine Lehouiller, appuyé par madame Nancy Shink et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, monsieur Denis Roy soit engagé à titre d'employé municipal au taux de 22\$/hre à raison de 40 hres semaine. Qu'un montant de 50\$ / mois lui soit alloué pour l'utilisation de son cellulaire.

Adopté.

R22-04-076

5- **Levée de la séance**

La séance est levée à 19h25 sur une proposition de madame Sonia Rivard appuyé par monsieur Daniel Bélanger et résolu unanimement par les conseillers (ères).

Maire

Dir. Gén./Sec.-très.